

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN529

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 39

I.- À la première phrase du second alinéa, substituer au mot : « publication », le mot : « promulgation »

II.- À la seconde phrase du second alinéa, substituer aux mots : « Le projet de loi de ratification », les mots : « Un projet de loi de ratification ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.